

# Inscription Saison 2017-2018

---

**Toutes** les inscriptions doivent être complétées **en ligne** pour la saison 2017-2018. Par contre, les paiements et les documents requis devront être remis en personne aux soirées d'inscription ou par la poste (375, boulevard Cardinal-Léger à Pincourt, J7W 9H6) avant le 10 août 2017. Il y aura des frais additionnels **non-remboursables** pour les inscriptions reçues ou ayant un solde à payer après le 10 août 2017. Il y aura deux séances d'inscription :

- mercredi, le **5 juillet 2017** de 19h00 à 21h00 au Centre Paul-Émile-Lépine 150, boulevard Perrot à Île-Perrot
- lundi, le **7 août 2017** de 19h00 à 21h00 à l'Omni Centre de Pincourt, 375, boulevard Cardinal-Léger à Pincourt

Toutes les inscriptions doivent être faites en ligne avant les séances d'inscription pour la saison 2017-2018 à l'exception des nouveaux joueurs. **Les nouveaux joueurs doivent se présenter en personne aux séances d'inscription avec les documents requis.** Nous recueillerons la documentation, votre paiement et confirmerons votre inscription lors des séances d'inscriptions. Veuillez avoir en votre possession tous les documents **OBLIGATOIRES** suivants :

- Photocopie de la première page du bulletin scolaire (preuve de résidence);
- Photocopie de la carte d'assurance-maladie;
- Reçu de l'inscription en ligne;
- Paiement en argent comptant, par mandat-poste ou par chèque. Les chèques doivent être au nom d'AHMIP. Les chèques sans provisions occasionneront des frais supplémentaires de 25.00\$.

Tous les documents requis doivent être soumis pour que l'inscription soit considérée complète.

Veuillez noter que tout solde impayé d'une saison précédente (ex : 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, etc) devra être acquitté au complet avant de pouvoir faire une inscription pour la saison 2017-2018.

**Pour les membres désirant un plan de paiement, vous DEVEZ vous inscrire à la session du 5 juillet.** Le dernier paiement du plan de paiement doit être effectué avant le 10 août 2017 ou un supplément de retard sera ajouté à votre facture. La date limite pour un paiement partiel est le 31 décembre 2017. Un minimum de 20% du coût d'inscription doit être payé avant le début de la saison.

**Les codes d'éthique des deux parents et du joueur devront être lus et signés afin de compléter l'inscription (même si ces documents ne sont pas requis lors de la session d'inscription). Vous devrez remettre ces documents à votre gérant(e) d'équipe avant le début de la saison.**

**Toute inscription incomplète sera refusée.**

Pour toutes questions, veuillez contacter le registraire via courriel à l'adresse suivante : registrar@hmip.org.

Niveau Initiation et Pré-Novice : Si le joueur est en pré-maternelle ou si le joueur débute la maternelle en septembre, une photocopie du permis de conduire d'un des parents remplacera la copie du bulletin comme preuve de résidence.

Niveau Junior : Les joueurs de niveau junior doivent s'inscrire avec AHMIP. Un montant de 25.00\$ ne sera pas remboursé si un joueur n'est pas sélectionné pour une équipe.

Hockey Féminin : Les filles doivent également s'inscrire avec AHMIP.

Double/Triple lettres: Le montant transféré à Trois-Lacs, par enfant jouant ce calibre, sera de \$750. Tous les coûts additionnels reliés à ce calibre de jeu devront être assumés par les parents. Les joueurs doivent d'abord s'inscrire avec AHMIP.

Chaque joueur qui déménage vers une nouvelle association/organisation doit obtenir une libération approuvée par son ancienne association/organisation avant d'être inscrit avec la nouvelle association.

Consultez notre site internet au courant du mois d'août pour tous les détails des camps d'entraînement.

Dates à retenir	
5 juillet 2017	Inscription (Demande de plan de paiement doit être effectuée à cette date).
7 août 2017	Inscription (dernière soirée).
Août 2017	Consultez notre site internet au <a href="http://www.hmip.org">www.hmip.org</a> pour tous les détails des camps double-lettres et camps préparatoires de HMIP.

#### TARIFS INSCRIPTIONS 2017-2018

##### Résidents de Pincourt, Notre-Dame de l'Île Perrot, Île Perrot, Terrasse-Vaudreuil

Niveau	Né en	Coûts (Note 1, Note 5)				Frais additionnels pour inscription après 10 août (Note 4)
		Pincourt (Note 2)	NDIP (Note 2)	Île Perrot (Note 2)	Terrasse-Vaudreuil (Note 2, Note 3)	
Initiation	2013-2014	\$100	\$150	\$150	\$450	\$15
Pré-novice	2011-2012	\$200	\$250	\$250	\$550	\$15
Novice, Atome, Peewee, Bantam, Midget	2000-2010	\$425	\$475	\$475	\$775	\$25
Junior	1996-1999	\$675	\$675	\$675	\$675	\$25

**Note 1:** Les coûts sont sujets à changement sans préavis.

**Note 2:** Prix régulier pour les inscriptions reçues et payées au complet au 10 août 2017.

**Note 3:** La ville de Terrasse-Vaudreuil remboursera 100\$ du coût de l'inscription pour les niveaux Initiation à Midget directement aux citoyens de cette ville sous présentation d'un reçu et d'une preuve de résidence.

**Note 4:** Frais additionnels **non-remboursables** pour une inscription reçue ou ayant un solde à payer après le 10 août 2017.

**Note 5:** Une réduction de \$50 par inscription sera offerte à partir de la troisième inscription par famille de trois enfants ou plus.

#### Aucun remboursement après le 1<sup>er</sup> octobre 2017

Les chèques sont payables à l'ordre d'AHMIP.

Un (1) reçu d'impôt par joueur sera envoyé à l'adresse de courriel spécifiée sur le formulaire d'inscription à la fin février 2018.